



## Peut-on être fichée à la bdf 2 fois pour la même chose ?

Par **cluru76**, le **30/11/2009** à **16:39**

Bonjour,  
Peut-on être fichée deux fois par la même banque pour la même chose - Je suis fichée une deuxième fois à la BdF à la demande d'une banque par laquelle j'ai déjà été fichée pour la même raison  
merci pour votre réponse

Par **Patricia**, le **30/11/2009** à **17:40**

Bonsoir,  
Quels sont vos incidents bancaires ?  
Vous êtes fichée :  
- FICP ( Incidents Crédits des Particuliers)  
- OU - FCC (Central des Chèques impayés)  
-----  
Un particulier peut-être fiché au FICP sans être inscrit au FCC.  
Et vice versa.

Par **cluru76**, le **30/11/2009** à **19:50**

Bonsoir,  
Je suis fichée par une banque qui a déposée ses créances dans notre liquidation judiciaire et qui nous a fichée déjà en 2002 - notre liquidation dure depuis 18 ans - oui, ce n'est pas une blague - nous sommes arrivés devant le conseil d'état à cause des impôts qui réclament des sommes non dues exorbitantes - donc, cette banque trouve le temps long et m'a envoyé un courrier rempli d'absurdités - mon mari est décédé depuis 6 mois - il gèrait tout cela sans problème, puisque ancien marchand de bien avec maîtrise de droit mais moi ce n'ai pas du tout mon domaine - j'ai vu mon avocat ce matin qui n'a pu répondre à ma question - il est pénaliste - donc voilà la situation - je suis fichée pour non paiement de mensualité de

crédit - c'est très gentil à vous de pencher sur mon problème - Je vous remercie beaucoup.  
Cordialement

Par **Patricia**, le **30/11/2009** à **21:36**

Re bonsoir,  
Avec ces précisions supplémentaires, votre problème est bien plus complexe est difficile à analyser que vous le laissiez supposer dans votre message initial.  
Un ou une avocate du forum serait meilleur conseil. Moi je ne le suis pas.